Actu locale | Grésivaudan

SAINT-MAXIMIN

Le conseil municipal se réunira ce jeudi 5 novembre

Jeudi 5 novembre, à 20 heures, après le compte rendu d'exercice des délégations au maire, le conseil municipal de Saint-Maximin écoutera le rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la SPL Isère Aménagement et délibérera sur la convention "Chantier école élagage 2026CE090" avec le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles de Saint-Ismier, la dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle, l'adhésion au Comité des œuvres sociales (COS) de l'Isère, le Noël des agents communaux (chèque-cadeau ou colis double, repas de Noël), la désaffiliation du CDG38 de Vienne Condrieu Agglomération.